



Fiche signalétique

Date d'émission : 22-févr.-2021

Date de révision : 22-févr.-2021

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Revelation

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5032-CA-FR

Code du produit 5032
Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1760

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Décapant de plancher, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Adresse de fabricant

Buckeye International. Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043
314/ 291-1900

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial
Numéro d'appel d'urgence

Initial Nombre Fournisseurs de telephone – 314-291-1900
Transportation - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)
Medical - (International) 1-651-632-8956 (North America) 1-800-303-0441

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Solution rouge claire

État physique Liquide

Odeur Parfum floral rose

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Aucun

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Monoethanolamine	141-43-5	7-13	-	-
Benzyl alcohol	100-51-6	7-13	-	-
Ethylene glycol monophenyl ether	122-99-6	3-7	-	-
Sodium dodecyl benzene sulphonate	25155-30-0	1-5	-	-
Sodium metasilicate	6834-92-0	1-5	-	-
Sodium hydroxide	1310-73-2	1-5	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.
Contact avec la peau	Retirer / enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau [ou une douche]. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Boire 2-3 grands verres d'eau. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. May be irritating to the mouth, throat, esophagus and gastrointestinal system.
------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter les symptômes . Dermatite ou d'autres conditions de peau préexistants peuvent être aggravés par une surexposition à ce produit.
--------------------------	---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
--------------------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Do not store near acids. Store on low shelves. Entreposer à la température ambiante.

**Matériaux d'emballage
Matières incompatibles** Rincer le récipient avant de le jeter.
L'eau de Javel Acides

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Monoethanolamine 141-43-5	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6			TWA: 25 ppm TWA: 141 mg/m ³ Skin	
Sodium hydroxide 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps Gants en caoutchouc. Normal vêtements de travail (des chemises à manches longues et un pantalon) est recommandé. Wear water or chemical resistant footwear when scrubbing floors.

Protection respiratoire Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Solution rouge claire
Couleur	Clair rouge
Odeur	Parfum floral rose
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	11.8 - 12.2 (conc.) 10.9 - 11.3 (1:10 dilution)	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	None	Méthode Tag en vase fermé
Taux d'évaporation	1.0	(n-BuAc =1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquid-Not applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Not applicable	

ou d'explosivité	
Limite inférieure d'inflammabilité	Not applicable
ou d'explosivité	
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	1.03
Solubilité dans l'eau	Mostly Soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non déterminé.

Autres renseignements

Point de ramollissement	Non déterminé
Masse moléculaire	Non déterminé
Teneur en COV (%)	Non déterminé
Masse volumique du liquide	Non déterminé
Masse volumique apparente	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	L'eau de Javel. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Cause de graves lésions oculaires.
Contact avec la peau	Provoca quemaduras graves en la piel .
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
------------------	--

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	2,698.80 mg/kg
ETAmél (cutané)	5,013.80 mg/kg
ETAmél (inhalation- poussière/brouillard)	5.66 mg/l

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Monoethanolamine 141-43-5	= 1720 mg/kg (Rat)	= 1 mL/kg (Rabbit) = 1000 mg/kg (Rabbit)	-
Benzyl alcohol 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 8.8 mg/L (Rat) 4 h
Sodium xylenesulfonate 1300-72-7	= 1000 mg/kg (Rat)	-	-
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6	= 1850 mg/kg (Rat)	= 5 mL/kg (Rabbit)	> 0.057 mg/L (Rat) 8 h
Sodium dodecyl benzene sulphonate 25155-30-0	= 438 mg/kg (Rat)	-	-
Sodium metasilicate 6834-92-0	= 1153 mg/kg (Rat)	-	-
Sodium hydroxide 1310-73-2	= 325 mg/kg (Rat)	= 1350 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Monoethanolamine 141-43-5	15: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L EC50	300 - 1000: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static 227: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 flow-through 200: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 flow- through 3684: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50 static 114 - 196: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 static	-	65: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Benzyl alcohol 100-51-6	35: 3 h <i>Anabaena variabilis</i> mg/L EC50	460: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static 10: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static	EC50 = 50 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min	23: 48 h water flea mg/L EC50

Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6	500: 72 h Desmodemus subspicatus mg/L EC50	220 - 460: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static 366: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 337 - 352: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	EC50 = 32.4 mg/L 5 min EC50 = 880 mg/L 17 h	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Sodium dodecyl benzene sulphonate 25155-30-0	-	10.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	-
Sodium metasilicate 6834-92-0	-	210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static 210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50	-	216: 96 h Daphnia magna mg/L EC50
Sodium hydroxide 1310-73-2	-	45.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	-

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Nom chimique	Coefficient de partage
Monoethanolamine 141-43-5	-1.91
Benzyl alcohol 100-51-6	1.1
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6	1.13

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU UN1760
Nom officiel d'expédition Corrosive Liquid, n.o.s. (Monoethanolamine)
Classe de danger 8
Groupe d'emballage II

TMD

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive Liquid, n.o.s. (Monoethanolamine)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II

IATA

Numéro ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive Liquid, n.o.s. (Monoethanolamine)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II

IMDG

Numéro ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive Liquid, n.o.s. (Monoethanolamine)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Monoethanolamine	X	X	X	X	X	X	X	X
Benzyl alcohol	X	X	X	X	X	X	X	X
Ethylene glycol monophenyl ether	X	X	X	X	X	X	X	X
Sodium dodecyl benzene sulphonate	X	X	X	X	X	X	X	X
Sodium metasilicate	X	X	X	X	X	X	X	X
Sodium hydroxide	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Date de révision : 22-févr.-2021

Note de révision: Reformulation.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique